



Michel ABITBOL

Les Juifs d'Afrique du Nord sous Vichy

EDITION SPECIALE 0 fr. 50
LA LIBRE PAROLE
d'Alger
La France aux Français!
NIA GAUCHE, NI A DROITE
VOTEZ ANTI-JUIV
so. la dictat

Libér
Le général Weygand
créé un **service spécial**
pour le règlement
de la **question juive**
en Algérie
Cet organisme est chargé d'appliquer le statut des Juifs
suivant les directives du Gouvernement et en fonction

Comme pour les médecins
Le nombre des **avocats juifs**
est fixé à **2 % de l'effectif**
des membres du barreau, non-israélites
En aucun cas ce nombre ne pourra
être supérieur à celui inscrit avant
le 25 juin 1940.

semble concerner
impliquant les fonctions
ministérielles

En aucun cas ce nombre ne pourra
être supérieur à celui inscrit avant
le 25 juin 1940

Un décret semblable concerne
les Juifs remplissant les fonctions
d'officiers ministériels

Riveneuve
éditions

Algerie

Cet organisme est chargé d'appl